Ville de Jonquières Saint Vincent

COMMUNE DE JONQUIERES SAINT VINCENT

Année 2017

Rapport annuel sur la Qualité du Service Public - Assainissement Collectif

Rapport du **Maire** relatif au Prix et à la Qualité du Service Public d'assainissement collectif pour l'exercice **2017** présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

AF Conseil

SOMMAIRE

1.1) Organisation administrative du service....6
1.2) Conditions d'exploitation du service....6
1.3) Prestations assurées dans le cadre du service géré en délégation....6
1.4) Patrimoine du service....7
1.5) Estimation de la population desservie par le réseau de collecte des eaux usées (séparatif) (D201.0)....7
1.6) Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (D202.0) et par système d'assainissement....7
1.7) Nombre d'abonnements sur le système d'assainissement....7
1.8) Volumes facturés....8
1.8.1) Eaux claires parasites....9
1.9) Caractéristiques du réseau de collecte....10
1.10) Ouvrages d'épuration des eaux usées....10
1.10.1) Traitement des effluents....10
1.10.2) Prescriptions de rejet et performances....11
1.10.3) Quantité de boues issues de cet ouvrage [t MS] (D203.0)....12
1.10.4) Quantité des sous-produits du traitement....12
1.10.5) Consommation électrique du traitement....12
2.1) Fixation des tarifs en vigueur....15
2.2) Prix du service de l'assainissement collectif....15
2.2.1) Redevance de modernisation des réseaux de collecte....15
2.2.2) Evolution du tarif de l'assainissement collectif....15
La principale augmentation est liée à l'Agence de l'eau, la part du délégataire ayant très légèrement baissé....15
2.2.3) Prix TTC du service au m³ pour 120m³ (D204.0)....16
2.3) Recettes d'exploitation....17
2.3.1) Recettes de la collectivité....17
2.3.2) Recettes de l'exploitant....18
2.3.1) Recettes de l'agence de l'eau....18
3.1) Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des- réseaux de collecte des eaux usées (P202.2B)....20
3.2) Taux de desserte par des réseaux de collecte d'eaux usées (P201.1)....21
3.3) Conformité de la collecte des effluents (P203.3)....21
3.4) Conformité des équipements d'épuration (P204.3)....21
3.5) Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)....21
3.6) Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (P206.3)....21
3.7) Interventions du délégataire....22
3.7.1) Interventions désobstruction réseaux....22
3.7.2) Interventions sur équipement (STEP et PR)....**Erreur ! Signet non défini.**
3.7.3) Curage préventif du réseau....22
3.7.4) Inspection caméra des réseaux....22

4.1) Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire, montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux 24
4.2) Etat de la dette 24
4.3) Montant des amortissements réalisés par la collectivité organisatrice du service au cours de l'exercice 24
4.4) Durée d'extension de la dette de la Collectivité (Indice 256.2) 24
4.5) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service 25
4.6) Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice 25
5.1) Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (en application de l'article L115-3 du code de l'action sociale et des familles 27

Glossaire

Equivalent habitant (EH) : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour
DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours
DCO : Demande biochimique en oxygène
MES : Matières en suspension
NTK : Azote Kjeldhal
NGL : Azote global
Pt : Phosphore total
TMS : tonne de matière sèche
SISPEA : Système d'Information sur les Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement

Indicateurs applicables en assainissement collectif

à fournir dans le cadre du SISPEA

Indicateurs descriptifs des services

D201.0 : estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif

D202.0 : nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées

D203.0 : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration

D204.0 : prix TTC du service au m3 pour 120 m3

Indicateurs de performance

P201.1 : taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées

P202.2 : indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées

P203.3 : conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006

P204.3 : conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006

P205.3 : conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006

P206.3 : taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation

P207.0 : montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité

P251.1 : taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers

P252.2 : nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau

P253.2 : taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées

P254.3 : conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

P255.3 : indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées

P256.2 : durée d'extinction de la dette de la collectivité

P257.0 : taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente

P258.1 : taux de réclamations

1) Caractéristiques techniques du service

1.1) Organisation administrative du service

Le service public de l'assainissement collectif est composé de la Commune de Jonquières Saint Vincent.
La Commune est propriétaire de tous les ouvrages du service :

- Canalisations,
- Postes de relèvement,
- Station d'épuration, etc.

Elle définit elle-même sa politique d'investissement en vue de l'amélioration du service :

- Nouveaux ouvrages,
- Extensions de réseau, etc.

Elle prend en charge le renouvellement des branchements, des canalisations (tronçons de plus de 6m) et du génie civil des ouvrages.
Elle choisit le mode de gestion du service.
Dans le cadre du contrat d'affermage, elle met le patrimoine du service à disposition du délégataire pour qu'il assure l'exploitation.
Elle organise le contrôle de la bonne application du contrat
Les missions du service sont :

- Collecte
- Transport
- Traitement
- Elimination des boues produites
- Contrôle des raccordements

1.2) Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en délégation de service public. Le délégataire est la société VEOLIA depuis le 01/07/2016 pour une durée de 12 ans , soit une fin de contrat au 30/06/2028 . La délégation est un affermage.

Il existe un règlement du service d'assainissement des eaux usées qui a été approuvé par la Collectivité.

1.3) Prestations assurées dans le cadre du service géré en délégation

La répartition des tâches est la suivante :

		Délégataire	Collectivité
Gestion du service	Application du règlement du service	X	
	Fonctionnement	X	
	Surveillance et entretien des installations	X	
Gestion des abonnés	Accueil des usagers	X	
	Facturation	X	
	Traitement des doléances client	X	
Entretien	De l'ensemble des ouvrages	X	

Renouvellement	Des branchements isolés		X
	Des branchements		X
	Des tampons (hors programme de voirie)	X	
	Des clôtures	X	
	Des collecteurs > 6m		X
	Des collecteurs < 6m	X	
	Des équipements électromécaniques	X	
	De la station d'épuration		X
	Des canalisations au-delà de 6ml y compris accessoires		X

1.4) Patrimoine du service

Fonction	Type d'ouvrage
Collecte des eaux usées	**19,076 Km** de canalisations
Relèvement des eaux usées	Néant.
Epuration des eaux usées	1 station d'épuration d'une capacité de 3 500 EH
Branchements	**1 371** branchements raccordés

1.5) Estimation de la population desservie par le réseau de collecte des eaux usées (séparatif) (D201.0)

Le service public d'assainissement collectif dessert en 2017, **3 540** habitants réparti sur l'assainissement.

1.6) Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (D202.0) et par système d'assainissement

Aucune autorisation de déversements d'eaux usées non domestiques n'a été accordée par la collectivité.

1.7) Nombre d'abonnements sur le système d'assainissement

Abonnements	2016	2017	Variation N/ N+1 en %
Nombre d'abonnements domestiques	1 374	1 371	**-0,2**
Nombre d'abonnements non domestiques	0	0	

L'évolution est constante depuis plusieurs années :

	2014	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
Nombre d'abonnés assainissement collectif dont	**1 330**	**1 340**	**1 374**	**1 371**	**-0.2 %**

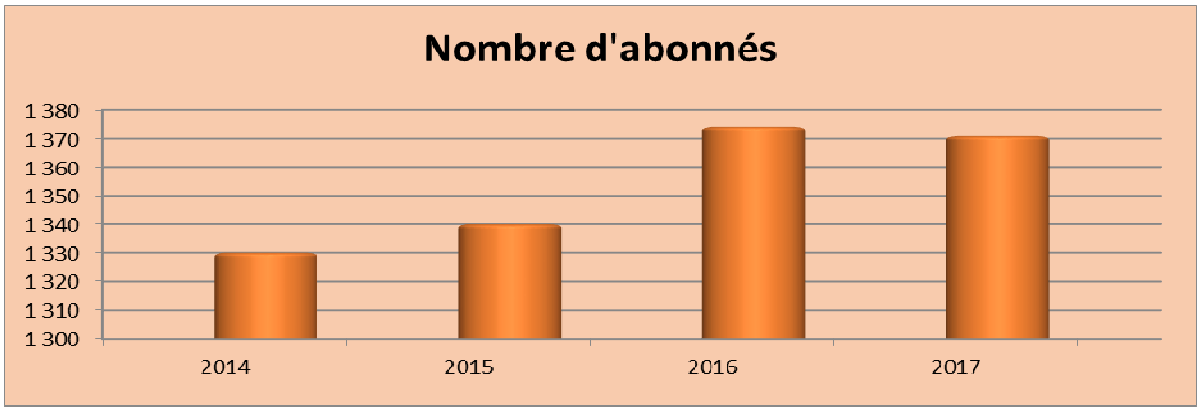

1.8) Volumes facturés

Volumes facturés [m³]	2015	2016	2017	Variation en % N/N-1
Aux abonnés domestiques	**131 250***	**104 720****	**127 543**	**-21,8 %**

** Volume relevé sur 329 jours de 118 305 m3 et ramené à 365 jours*
***Volume calculé sur 260 jours par SAUR et 105 jours par Véolia*

Evolution des volumes assujettis assainissement (m3)

	2014	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
Volumes assujettis (m3)	**125 618**	**131 250**	**104 720**	**127 543**	**-21.8 %**

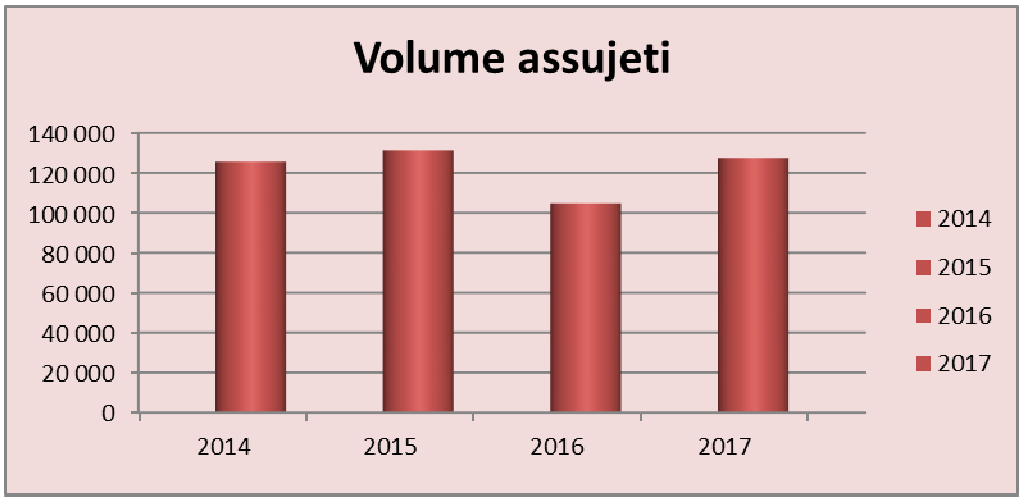

Origine des eaux

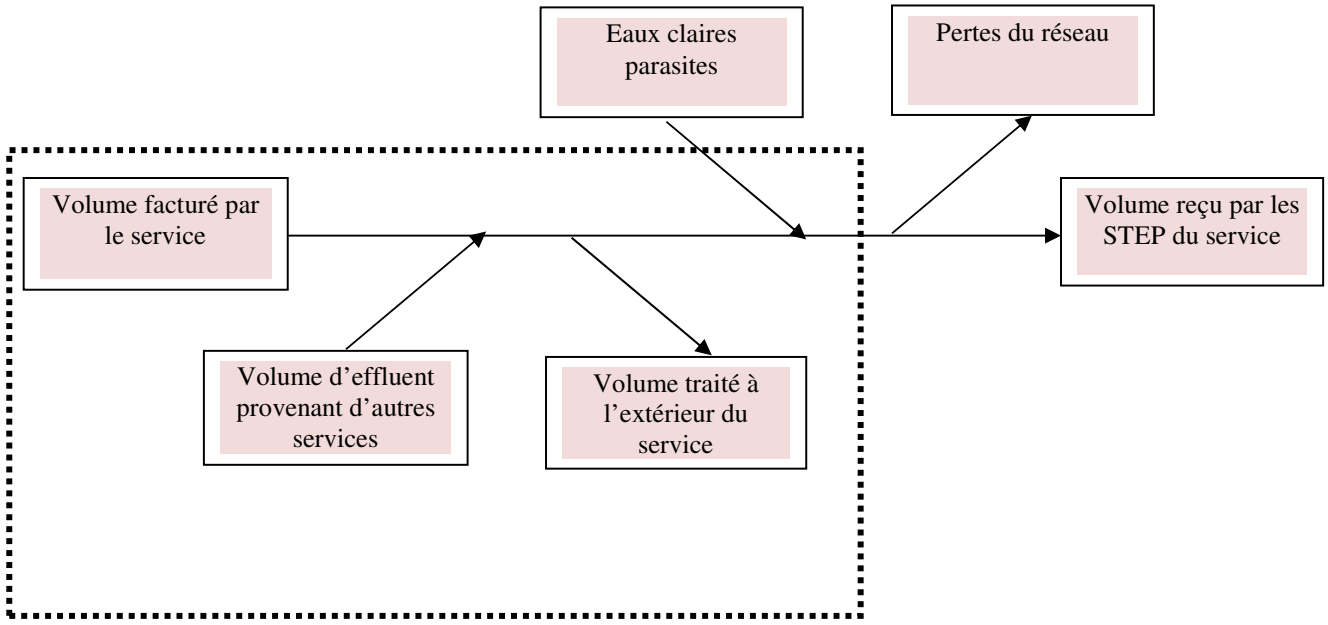

1.8.1) Eaux claires parasites

Année	2014	2015	2016	2017
Volumes théoriques en m3 (volume facturé)	**125618**	**131 250**	**104 720**	**127 543**
Volumes traités en m3	252 627	272 805	236 421	185 161

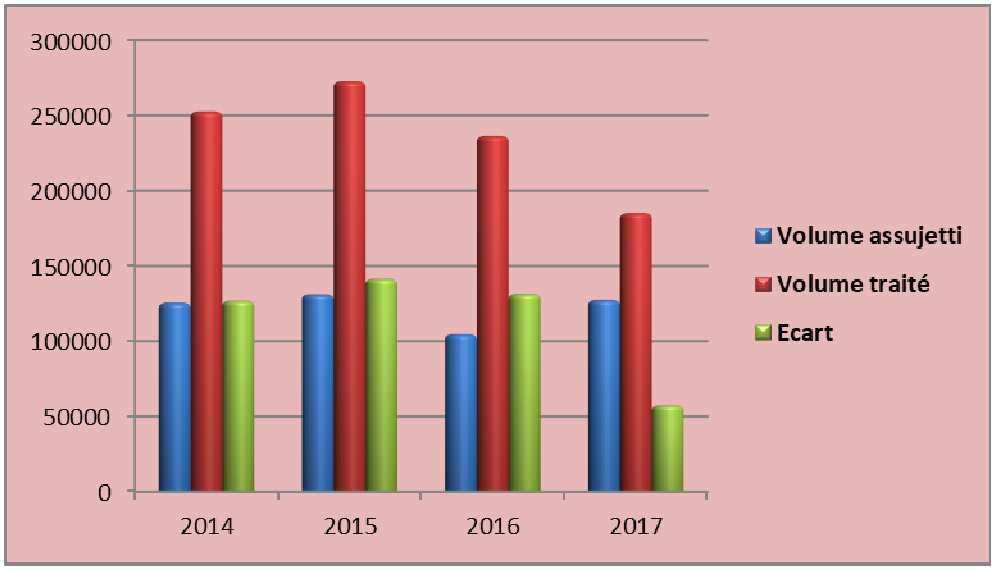

Les volumes traités et l'écart entre les volumes traités et les volumes facturés a fortement baissé sur 2017 (baisse de 22 %), ce qui est en partie lié avec la forte baisse de la pluviométrie 2017 (baisse de 54 %).Les eaux parasites sont donc encore persistantes **La finalisation du schéma directeur va permettre d'identifier les zones sensibles aux eaux parasites.**

Pluviométrie

	2013	2014	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
Pluviométrie en mm	606	937	764	711	329	**-53,7 %**

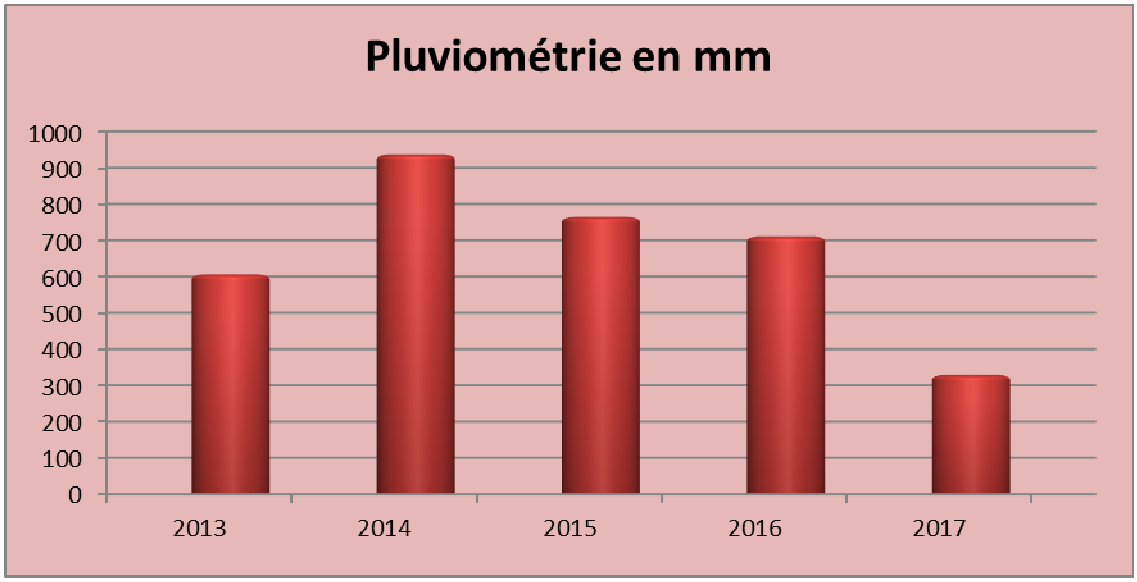

1.9) Caractéristiques du réseau de collecte

		Linéaire [km] 2016	Linéaire [km] 2017	Variation en %
TOTAL	**Réseau séparatif**	19,076	19,076	0
	Réseau unitaire	0	0	

1.10) Ouvrages d'épuration des eaux usées

1.10.1) Traitement des effluents

Désignation	
Lieu implantation	Jonquières Saint Vincent
Capacité nominale	3 500 Equivalent Habitants
Procédé	Boues activées aération prolongée
Date mise en service	1997
Charge nominale hydraulique	700 m3/j
Charge nominale en DBO5	210 Kg/j
Niveau de rejet	E – NGL1
Milieu récepteur	Roubine le Grand Vallat

1.10.2) Prescriptions de rejet et performances

Arrêté d'autorisation modificatif de rejet en date du 11/12/2001 pour la station de Vauvert avec rejet dans le Vistre et arrêté de déclaration de rejet en date du 24/04/2000 pour Gallician avec rejet dans le canal du Rhône à Sète .

Paramètres	Concentration au point de rejet (mg/l)
DBO5	30
DCO	90
MES	35
NGL	20

Charges reçues

Valeurs sur l'année 2017

	Capacité nominale	Mini	Maxi	Moyenne	% moyenne / nominale
Débit journalier m3/j	700	390	680	505	72%
DCO en Kg/j	420	209	448	349	83%
DBO5 en Kg/j	210	78	235	137	65%
MES en Kg/j	245	49	306	169	69%
NTK en Kg/j	52	36,3	45,2	39,1	75%
P en Kg/j	14	3,9	5,3	4,6	32%

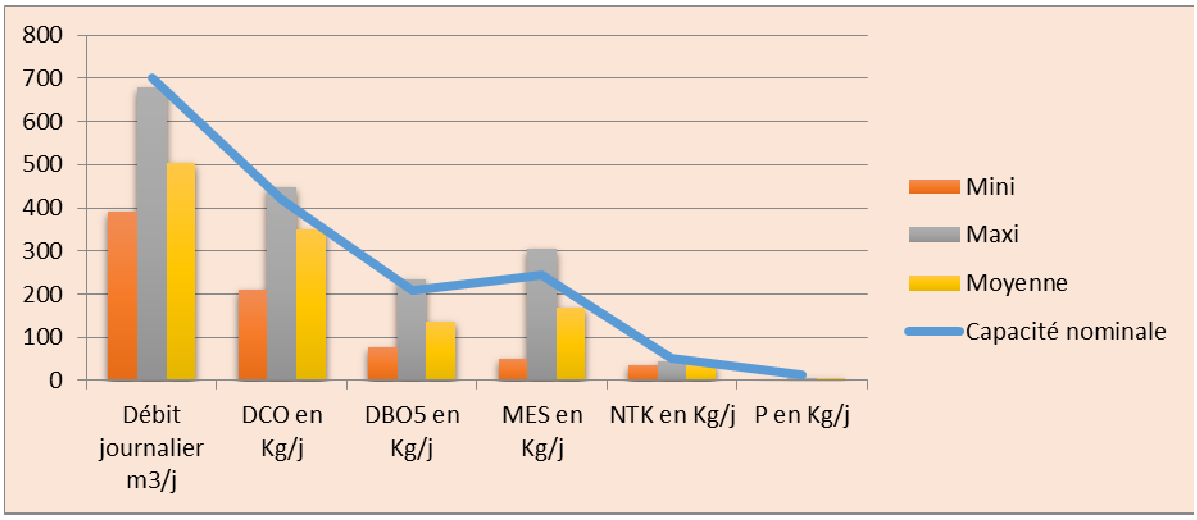

En moyenne, la STEP de Jonquières reçoit entre 65 et 83 % de sa charge nominale, avec quelques dépassements sur l'année. Le volume déversé en tête, sans passer par la station, sur l'année a été de 1 053 m3, soit en baisse par rapport à 2016, ce qui s'explique par un volume reçu plus faible, en raison d'une pluviométrie en forte baisse.

1.10.3) Quantité de boues issues de cet ouvrage [t MS] (D203.0)

	2015	2016	2017	Variation en %
Tonnage total de boues produites en tonnes de matière sèche	**43,38**	**46,50**	**53,80**	**16,7**

Les boues de Jonquières sont déshydratées sur place puis envoyées sur des unités de compostage agréées.

1.10.4) Quantité des sous-produits du traitement

Les sous-produits évacués sont :

Nature	Unité	2016	2017	Variation N/N-1 en %
Graisses	M3	21 000*	11 000	-47,6
Sables	kg	24 400*	7 700	-68,4
Refus dégrillage	kg	2 625	2 300	-12,4

**Sur le second semestre, VEOLIA n'a pas différencié au pompage les sables et les graisses. (19 m3 global) Nous les avons ventilés arbitrairement.*

1.10.5) Consommation électrique du traitement

Consommation électrique en KWh				
	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
STEP	**152 668**	**162 114**	**126 122**	**-22,2**
Ramené au KWh/m3				
STEP	0,61	0,69	**0,68**	**-1,3**

La consommation globale d'énergie électrique est de **126 122 kWh** soit une baisse de 22% par rapport à 2016, baisse lié à la réduction du volume d'eau traité dans les mêmes proportions, sachant que la consommation ramenée au m3 traité, est quasiment identique.

2) Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

2.1) Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante a voté les tarifs concernant la part collectivité.

Pour les collectivités en délégation de service, les tarifs concernant la part de la société SAUR sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

2.2) Prix du service de l'assainissement collectif

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

2.2.1) Redevance de modernisation des réseaux de collecte

	1er Jan 2017	1er Jan 2018
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (€/m³)	0.1550	0.1550

2.2.2) Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1er Jan 2017	1er Jan 2018	Variation en %
Part de l'exploitant	Part fixe [€ HT/an]	37,00	37,38	**1,02**
	Part proportionnelle [€ HT/m³]	0,7250	0,7324	**1,02**
Part de la collectivité	Part fixe [€ HT/an]	12	12	**0**
	Part proportionnelle [€ HT/m³]	0	0,080	
Redevances et taxes	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,1550	0,1550	**0**
	TVA	10 %	10 %	**0**

La seule augmentation est liée à l'actualisation des prix par le délégataire.

2.2.3) Prix TTC du service au m³ pour 120m³ (D204.0)

Composante de la facture d'assainissement d'un ménage de référence (120m³)

	1er Jan 2017	1er Jan 2018	Variation en %
Exploitant	124,00	125,27	1,4
Collectivité	12	21,60	80
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18,60	18,60	0
TVA	15,46	16,55	7
Total [€ TTC]	**170,06**	**182,02**	**11,96**

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : **1,5168** €/m³

Répartition recettes

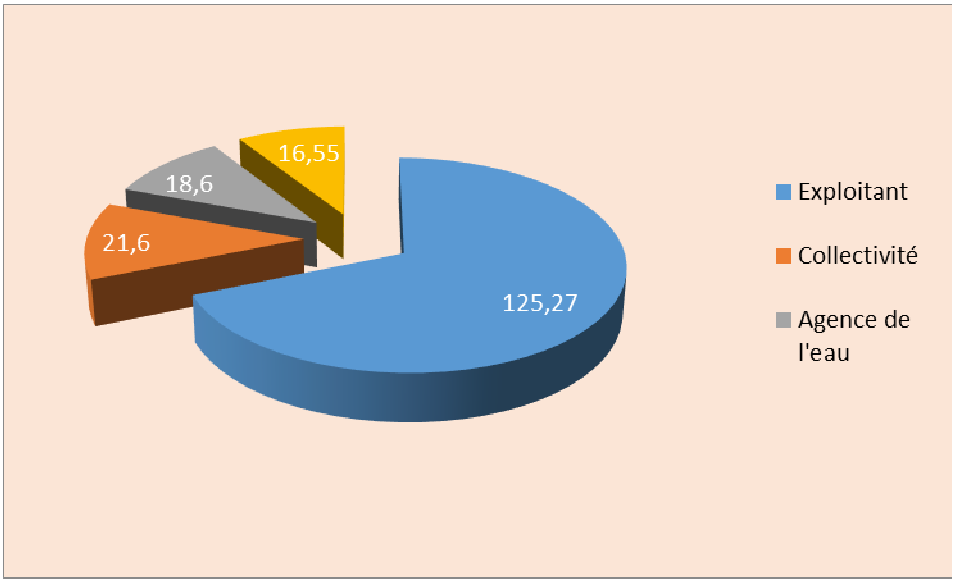

Evolution tarifaire d'une facture type pour une consommation de 120 m3/an

	2015	2016	2017	2018
Part collectivité	**9,60**	**9,60**	**12**	**21,60**
Abon.Collectivité	0	0	12	12
Conso.Collectivité	9,60	9,60	0	9,60
Part Délégataire	**118,83**	**120,36**	**124,00**	**125,27**
Abon.	47,55	49,08	37,00	37,38
Conso.	71,28	71,28	87,00	87,89
AE Modernisation réseaux	**18,6**	**19,20**	**18,60**	**18,60**
TVA	**14,71**	**14,92**	**15,46**	**16,55**
Total TTC	**161,74**	**164,08**	**170,06**	**182,02**
Prix au m3	**1,348**	**1,367**	**1,417**	**1,516**

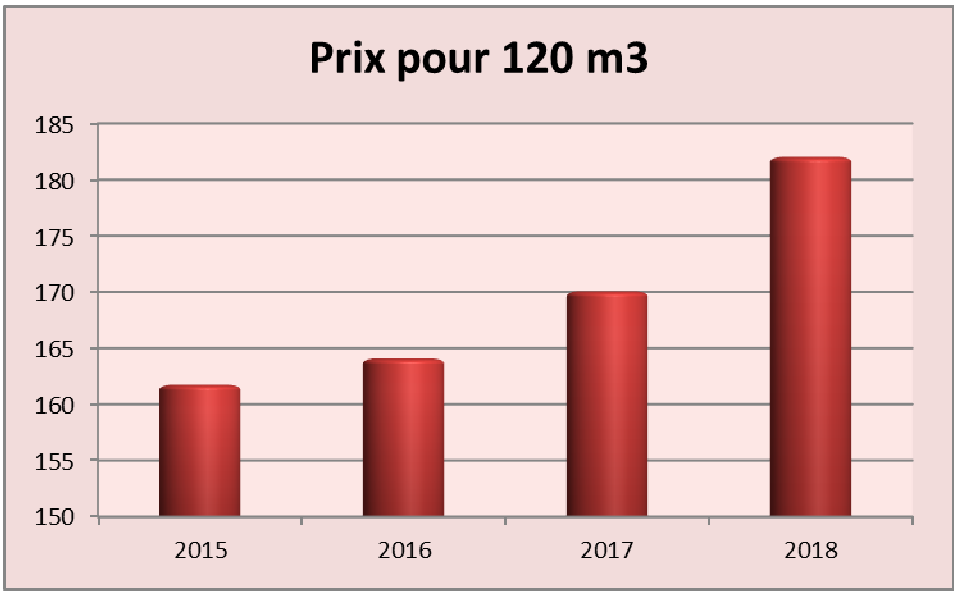

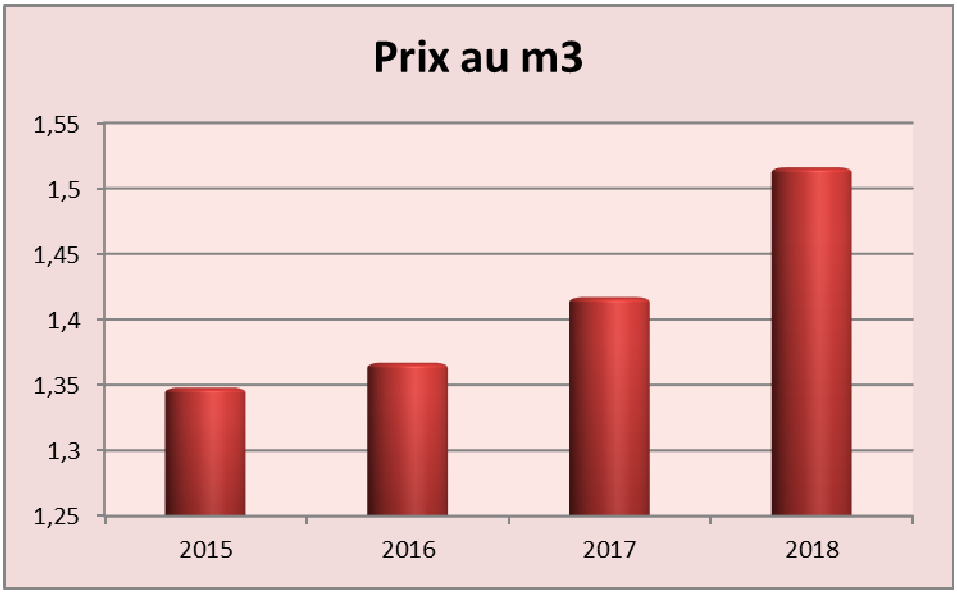

2.3) Recettes d'exploitation

2.3.1) Recettes de la collectivité

	2015	2016	2017	Variation en % N/N-1
Total recettes liées à la facturation des abonnés	**11000 €**	**8 244 €**	**44 844 €**	**444**

2.3.2) Recettes de l'exploitant

	2015	2016	2017	Variation en %
Total recettes	135 571 €	134 829 €	160 700 €	19,2

2.3.3) Recettes de l'agence de l'eau

	2015	2016	2017	Variation en %
Total recettes liées à la facturation des abonnés	16 000 €	14 160 €	22 627 €	60

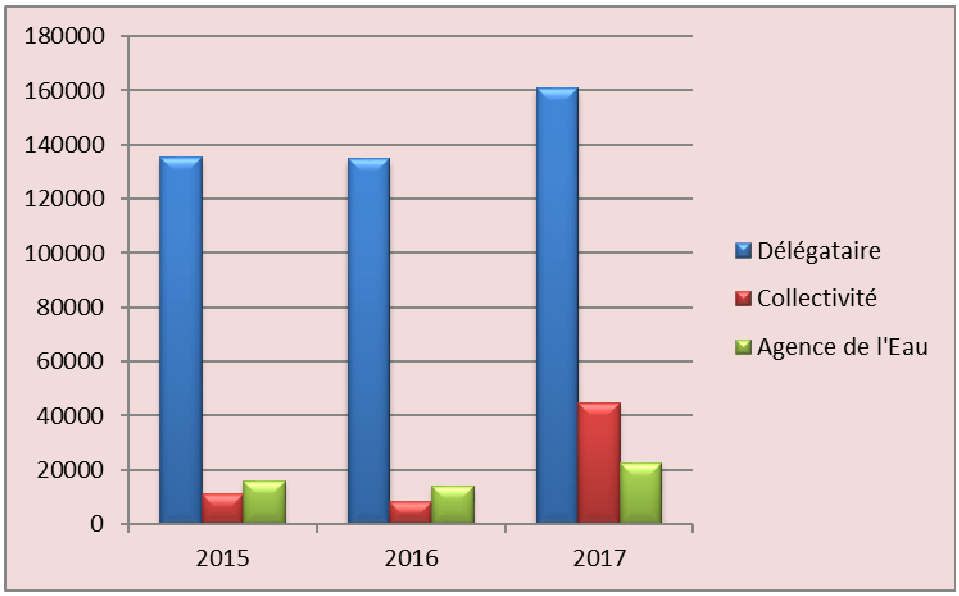

L'ensemble des recettes a augmenté.

3) Indicateurs de performance du service de l'assainissement collectif

3.1) Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des- réseaux de collecte des eaux usées (P202.2B)

Nouveau mode de calcul introduit par l'arrêté du 02 Décembre 2013 et applicable sur l'exercice 2013.

			Nombre de points	Points obtenus
VP.250	A	Existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements	10	10
VP.251	A	Définition d'une procédure de mise à jour du plan au moins annuelle	5	5
VP.252 à 254	B	Existence d'un inventaire des réseaux avec précisions sur matériaux et diamètre sur au moins la moitié des réseaux Procédure de mise à jour du plan est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire	10	10
VP.253	B	Connaissance matériaux et diamètre pour 60 à 69,9 %	1	1
VP.253	B	Connaissance matériaux et diamètre pour 70 à 79,9 %	1	1
VP.253	B	Connaissance matériaux et diamètre pour 80 à 89,9 %	1	1
VP.253	B	Connaissance matériaux et diamètre pour 90 à 94,5 %	1	1
VP.253	B	Connaissance matériaux et diamètre pour 95 %	1	0
VP.255	B	Inventaire réseaux avec date et période de pose pour chaque tronçon		
	B	Connaissance pour au moins 50 %	0	0
		Connaissance pour entre 50 % et 59,9 %	10	0
		Connaissance pour entre 60 % et 69,9 %	11	0
		Connaissance pour entre 70 % et 79,9 %	12	0
		Connaissance pour entre 80 % et 89,9 %	13	0
		Connaissance pour entre 90 % et 94,9 %	14	0
		Connaissance pour au moins 95 %	15	15
VP.256	C	Information géographique sur altimétrie, la moitié du linéaire étant renseigné	10	0
VP.256	C	Information sur altimétrie par tranche de 10 % à partir de 50 % de réseau renseigné et jusqu'à 90 %	5	0
VP.	C	Localisation et description des ouvrages annexes (PR, déversoirs,..)	10	0
	C	Existence et mis à jour annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existants (TTT, réseaux)	10	10
	C	Inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon de collecte (entre deux regards)	10	0
	C	Inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon	10	10
	C	Définition et mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau	10	0
	C	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins trois ans	10	0
		TOTAL	120	64

3.2) Taux de desserte par des réseaux de collecte d'eaux usées (P201.1)

	2016	2017	Variation en %
Taux de desserte global	93,7	94,2	0,54

3.3) Conformité de la collecte des effluents (P203.3)

Le service chargé de la Police des eaux considère que la collecte des eaux usées est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007.

3.4) Conformité des équipements d'épuration (P204.3)

Les équipements d'épuration sont conformes aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007.

3.5) Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

La performance des ouvrages d'épuration est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007.

	2015	2016	2017
Taux de conformité bilans en %	91.7	100	100

3.6)Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (P206.3)

Une filière est dite « conforme » si la filière de traitement est déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur.
Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.

Filière : compostage dans site autorisé et agréé,

- Conformité de la filière : oui
- Tonnage de Matières Sèches évacuées dans l'année : **53,80**

Le tableau ci-dessous synthétise les indicateurs ci-avant suivant le décret du 2 Mai 2007:

Thème	Numéro	Indicateur	2017	Unité	Degré fiabilité
Indicateur de performance	P203.3	Conformité de la collecte des effluents	O	O/N	A
Indicateur de performance	P204.3	Conformité des équipements d'épuration	O	O/N	A
Indicateur de performance	P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	O	O/N	A
Indicateur de performance	P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	%	A

A Très fiable - **B** Fiable - **C** Peu Fiable

3.7) Interventions du délégataire

3.7.1) Interventions désobstruction réseaux

	2016	2017	Variation en % N/N-1
Total intervention	**44**	**30**	**-32**

3.7.2) Curage préventif du réseau

	2016	2017	Variation en %
Linéaire de réseaux en ml	**4 858**	**4 033**	**-17**

3.7.3) Inspection caméra des réseaux

	2016	2017	Variation en %
Linéaire de réseaux en ml	**0**	**657**	

4) Financement des investissements

4.1) Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire, montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux

Objet des travaux	Montant de travaux TTC	Subventions accordées
- Assistance MO schéma directeur - Schéma directeur - Rénovation réseaux Chemin des Mas - Déversoir d'orage Chemin de la Capellane - Grille d'évacuation toril - Réfection voirie Rue de la république	1 295 31 463 119 000 14 516 1 584 17 711	9 200 (Agence de l'Eau) 46 000 (Département)

4.2) Etat de la dette

L'état de la dette au 31 décembre 2017 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2015	2016
Encours de la dette au 31 décembre	**0**	**0**
Annuités de remboursements de la dette au cours de l'exercice		
dont en intérêts		
dont en capital		

La Commune n'a aucun emprunt sur ce service.

4.3) Montant des amortissements réalisés par la collectivité organisatrice du service au cours de l'exercice

	2016	2017
Montant des amortissements	46 931	46 931
Montant des subventions transférables	14 258	14 258

4.4) Durée d'extension de la dette de la Collectivité (Indice 256.2)

	Exercice 2016	Exercice 2017
Encours de la dette en €	–	–
Epargne brute annuelle en €	32 880 €	73 525 €
Durée d'extinction de la dette en années	–	–

4.5) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Objet des travaux	Montant prévisionnel TTC
Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées (en cours)	31 463
Rénovation réseau rue de l'Eglise	
Rénovation réseau Place du 11 novembre 1918	
Extension réseau nouvelle voie d'accès au quartier Peire Fioc	

4.6) Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Objet des travaux
Néant

5) Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1) Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (en application de l'article L115-3 du code de l'action sociale et des familles

	2016	2017
Montant d'abandon de créance part fermière	23.61 €	129 €
Nombre d'abandon de créance		4
Versement à un fonds de solidarité	Néant	129 €

6) Note liminaire sur le prix global de l'eau et de l'assainissement

Prix global de l'eau potable et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m³ :

	1er Jan 2017	1er Jan 2018
Part de l'exploitant		
du service d'eau potable	117,80	119,31
de l'assainissement collectif	124,00	125,27
Part de la collectivité		
pour le service d'eau potable	12,00	68,40
pour l'assainissement collectif	12,00	21,60
Agence de l'eau		
Redevance de pollution domestique	34.80	34,80
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18,60	18,60
Autre tiers		
pour le service d'eau potable	12,00	12,00
pour l'assainissement collectif		
TVA		
pour le service d'eau potable	9.71	12,89
pour l'assainissement collectif	15,46	16,55
Total TTC		
pour le service d'eau potable	186,31	247,40
pour l'assainissement collectif	170,06	182,02
Total TTC global	**356,37**	**429,42**
Prix au m3 pour 120 m3 € TTC	**2,97**	**3,578**

Le tarif global au 1 janvier 2018 a augmenté du fait de la prise en compte de la part variable de la collectivité, et de l'actualisation des prix du délégataire .

7) Tableau recapitulatif des indicateurs

		Exercice N -1	Exercice N
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	3 548 hab	3 540 hab
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	Aucune	Aucune
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	170,06 €	182,02 €
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	93,7 %	94,2 %
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	64	64
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %	100 %
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %	100 %
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %	100 %
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	46,50 T	53,8 T
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	23.60 €	129 €